

**N° D'ORDRE : 2020-10**

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 23*

*Pouvoirs : 04*

*Excusé : 01*

*Absents : 01*

*Qui ont pris part*

*à la délibération : 27*

*Date de convocation : 17 Janvier 2020*

SEANCE DU 24 JANVIER 2020

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard – Mme ROURE Simone – M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELI Marie-France – M. BLANC Romain – Mme DEFAUX Catherine (arrivée à 18h48, participe à partir du point n°6) – M. LHOMME Bernard – M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude – Mme DEMIERRE Colette – Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – Mme ESPOSITO Annie – M. CHAMBELLAND Michel – Mme LABROUSSE Sylvie – Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – Mme LEVY Séveryn – M. LANFANT Max.

Pouvoirs : Mme PICHARD Laure à M. le Maire – Mme. MATHIVET Séverine à M. BALLESTER – M. GRAZIANI Frédéric à Mme. MONTAGNE Françoise – M. KHULMANN Jean à M. HOEHN Gérard.

Excusé : Mme BALS Fabienne (arrivée à 18h56, participe à partir du point n°12)

Absent : M. CORNU François.

**10-PRESENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2019**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, par délibération du conseil métropolitain, la Métropole TPM a approuvé le rapport sur la situation en matière de développement durable - 2019.

Monsieur le Maire précise que ce rapport contient le bilan des actions conduites en interne par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, le bilan des actions conduites à l'échelle du territoire par la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Après avoir donné toutes explications utiles, Monsieur le Maire présente ces éléments à l'Assemblée, qui en prendra acte, en soulignant que le rapport sera mis à la disposition du public.

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la délibération du conseil métropolitain approuvant le rapport sur la situation en matière de développement durable – 2019
- VU le Rapport sur la situation en matière de développement durable 2019

**PREND ACTE**

- Du rapport sur la situation en matière de développement durable 2019

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 27 Janvier 2020, pour extrait conforme.

**Signé : Le Maire**

**Gilles VINCENT**